

N° 113817-2020/2-ACTS/DAJI

Date du : 31 décembre 2020

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délégation de signature de Madame Stéphanie VERKEYN-GUIVARCH, chef du service des affaires financières de la direction de l'éducation

PJ : un projet d'arrêté

Madame Stéphanie GUIVARCH-VERKEYN a pris ses fonctions, le 1^{er} décembre 2020, en qualité de chef du service des affaires financières de la direction de l'éducation.

Par arrêté n° 3171-2020/ARR/DAJI du 27 novembre 2020, l'intéressée s'est vue attribuer une délégation de signature à son nom d'épouse. Toutefois, madame GUIVARCH-VERKEYN a indiqué aux services des ressources humaines qu'elle utilisait uniquement son nom de jeune fille dans le cadre professionnel.

Ainsi, il convient de corriger cette erreur matérielle et de remplacer le mot : « GUIVARCH » par le mot : « VERKEYN ».

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.